

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du mardi 3 mars 2015
à 9H30 à La Roche Bernard



EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **mardi 3 mars 2015 à 9H30** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche-Bernard, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUÉRIN.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique.
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique.
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan.
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan.
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan

ABSENTS EXCUSÉS :

- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Madame Viviane LOPEZ, Conseillère Générale de Loire-Atlantique.
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Madame Elodie LE ROHELLEC, Conseillère Générale du Morbihan.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :

- Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- Monsieur Didier COULOMBEL, Payeur Départemental de Loire-Atlantique, Comptable de l'INSTITUTION D'AMÉNAGEMENT DE LA VILAINE.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du mardi 3 mars 2015
à 9 H 30 à La Roche Bernard

5 RESSOURCES :
Exercice 2015 : budgets : approbation

A) BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Ce budget a été élaboré dans le strict cadre des orientations budgétaires qui ont été débattues le 2 décembre 2014.

• **Section d'investissement**

Ainsi qu'en a décidé le Conseil d'Administration, ce budget est présenté en excédent de la section d'investissement de 14,8 M€ avec à l'appui une programmation des investissements justifiant la nécessité de créer des réserves financières.

En dépenses : 8 766 402,45 €

Outre le report de l'exercice 2014 des crédits inscrits pour continuer l'opération de restructuration de la filière de traitement de l'usine (2 165 347,67 €), il est proposé d'inscrire ces crédits pour diverses études (finalisation des études préliminaires et d'avant-projet de la 3^e tranche de l'interconnexion FEREL/RENNES, mise aux normes des parafoudres des réservoirs) pour 40 000 €, quote part de l'Institution pour les travaux du feeder FEREL/RENNES tranche 3 pour 120 000 € et des crédits de paiement des travaux de modernisation de l'usine d'eau pour 1 800 000 €.

En recettes : 23 566 402,45 €

Le report de l'emprunt de 4 464 780 €, réalisé pour le compte du SMG 35, l'excédent capitalisé (2 164 414,40 €), le virement de la section de fonctionnement (895 072,38€), l'excédent reporté de 2014 (14 145 817,24 €), le remboursement du SMG 35 (300 000 €) et la TVA récupérée (188 980,97 €) apportent le financement de la section.

• **Section d'exploitation : 6 623 914,93 €**

En dépenses, les crédits de fonctionnement restent stables,

En recettes, les ventes d'eau, estimées à 17 millions de m³, font l'objet d'une redevance versée par le délégataire qui s'élève à 5 500 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- **adopte le budget primitif annexe « Eau Potable » pour l'exercice 2015 tel que proposé**
- **sollicite des différents financeurs les subventions et participations afférentes**



Pour Extrait Conforme
LE PRESIDENT

Jean-François GUERIN